

Les Echos

MERCREDI 15 MARS 2023

Edition Vivendi en passe de céder Editis au Tchèque Daniel Kretinsky // PP. 22-23 ET L'ENQUÊTE P. 13

Aérien La pénurie de pilotes d'avion freine la reprise du trafic cet été // P. 17



Faillite bancaire américaine : Washington calme la crise

- Après deux jours de tempête, la Bourse s'est calmée mardi.
- De nombreuses banques américaines restent sous pression après la faillite de Silicon Valley Bank.
- L'inflation reste élevée aux Etats-Unis, préfigurant de nouvelles hausses de taux d'intérêt.
- Le resserrement monétaire risque de fragiliser un peu plus le secteur bancaire.

// PAGES 26-27, L'ÉDITORIAL DE JEAN-MARC VITTORI PAGE 14 ET « CRIBLE » PAGE 32

Electricité : le plan de Bruxelles pour contenir les prix

EUROPE La Commission européenne a dévoilé, mardi, son projet de réforme du marché de l'électricité. Il ne s'agit pas de bousculer les fondamentaux d'un mécanisme structuré autour de contrats de court terme, mais de pousser gouvernements et entreprises à conclure des contrats de long terme. Une manière de stabiliser les tarifs, qui ont atteint des niveaux sans précédent l'an dernier. La France, qui appelait à une refonte complète, est néanmoins satisfaite car ces contrats pourront aussi bénéficier aux installations de production d'électricité existantes, comme les centrales nucléaires françaises en activité. Pour l'atome français, c'est la perspective de bénéficier d'un nouveau prix de vente régulé à très long terme. // PAGE 5



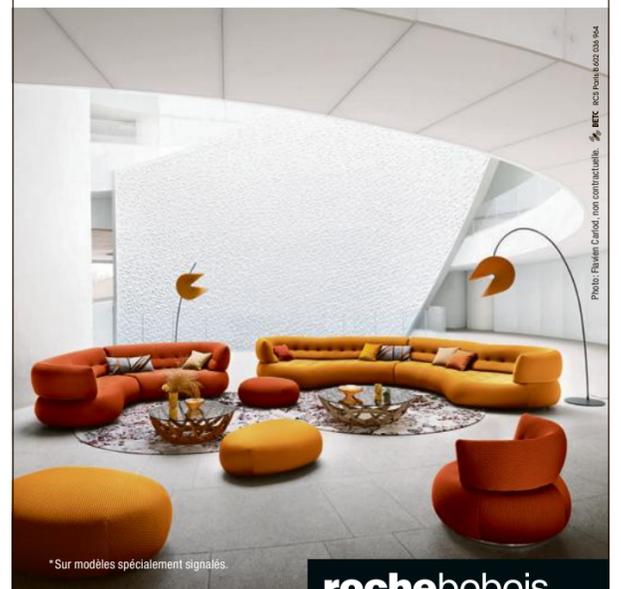
Retraites : la difficile équation financière



RETRAITES Les députés et sénateurs de la commission mixte paritaire sur la réforme des retraites doivent trouver ce mercredi un compromis avant le vote final jeudi. Pour garantir l'équilibre en 2030, tout en finançant de nouvelles mesures (carrières longues, surcotes pour les femmes), une nouvelle hausse des cotisations vieillesse devrait être actée avec l'aval de l'exécutif. Elle serait compensée à due proportion par une baisse des cotisations accidents du travail. // PAGE 2

LES TENTATIONS 10-20 MARS

DES PRIX TRÈS SÉDUISANTS SUR LA NOUVELLE COLLECTION*



rochebobois PARIS

Liste des magasins Roche Bobois participant à l'opération sur www.roche-bobois.com
OUVERTURE EXCEPTIONNELLE LES DIMANCHES 12 ET 19 MARS (selon autorisation)

LesEchos

SUR



DOMINIQUE SEUX
DANS « L'ÉDITO ÉCO »
À 7H45
DU LUNDI AU VENDREDI

M 00104 - 315 - F: 3,40 €



ISSN0153.4831 115^e ANNÉE
NUMÉRO 23919 32 PAGES

Antilles-Réunion 4,50 €. Belgique 4,00 €. Espagne 4,90 €. Luxembourg 4,20 €. Maroc 42 DH. Suisse 6,40 FS. Tunisie 9 TND.

analyses

Entre la Chine et la Russie, un mariage de raison

Par Sylvie Bermann

Bon gré mal gré, la Chine espère faire du rapprochement avec la Russie le socle de son nouvel essor sur le plan géopolitique. Si ce partenaire russe est parfois bien encombrant, la Chine ne souhaite pas son affaiblissement, au contraire. Les deux puissances ont un ennemi commun, les Etats-Unis, et cela suffit à les souder. En jouant la carte de la neutralité dans le conflit ukrainien, la Chine cherche à revêtir les habits du médiateur habile qui saura, une fois le conflit terminé, être au centre du jeu. Le soft power chinois n'en est qu'à ses débuts. // PAGE 10



La France est-elle paresseuse ?

Par Jean-Hervé Lorenzi

En Turquie, le séisme est aussi économique

Par Timour Ozturk

Contre la grève des éboueurs, le compost

Par Gaspard Koenig

Des politiques publiques ambitieuses

Par Gilbert Cette

// PAGES 9 À 11

Comment la France veut relancer la production de viande bovine

AGRICULTURE En 2022, la production de viande bovine a chuté de 4,7 %. C'est la conséquence de la réduction des troupeaux depuis 2016, faute de rémunération suffisante pour les éleveurs, et d'une absence de relève des générations. En six ans, la France a perdu près de 10 % de ses vaches. Une réduction du cheptel qui a fait bondir les importations de 22 % l'an dernier. Mais selon la filière, inverser cette tendance est encore possible. Les éleveurs pourraient garder une partie de leurs jeunes bovins au lieu de les exporter vers l'Espagne et l'Italie. La profession parie aussi sur les contrats avec les abattoirs et les entreprises. // PAGE 16

La France change de position sur le gaz de schiste

ÉNERGIE

Les ONG ciblent Rio Grande LNG, un projet texan auquel Engie est déjà lié.

La position française sur le sujet a radicalement évolué depuis la fin des approvisionnements russes.

Nicolas Rauline
@nrauline

Patrick Pouyanné commence à en avoir l'habitude. La semaine dernière, son intervention à la CeraWeek, la grand-messe de l'industrie pétrolière à Houston, a été interrompue par une manifestante. Celle-ci demandait l'arrêt du projet Eacop, le pipeline qui doit être construit entre l'Ouganda et la Tanzanie pour acheminer du pétrole, mais aussi l'arrêt de Rio Grande LNG, qui fait beaucoup de bruit outre-Atlantique.

Selon le broker Poten & Partners, l'américain NextDecade, opérateur du projet, est en passe de conclure un accord avec TotalEnergies pour la livraison de 4 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié par an. Le groupe français prendrait aussi une participation dans Rio Grande LNG. Avec ce contrat, NextDecade aurait déjà sécurisé la vente de 86 % de sa production, ce qui devrait déclencher la décision finale d'investissement – le projet est évalué à 15 milliards de dollars au moins. Même si TotalEnergies ne confirme pas, pour le moment, le groupe a plusieurs fois rappelé qu'il recherchait des opportunités dans le GNL et qu'il préférerait investir directement dans les projets.

Menace pour l'écosystème

Pour les organisations de défense de l'environnement et des droits humains, Rio Grande LNG, situé au Texas, à la frontière avec le Mexique, concentre les critiques. Il y a quelques jours, Reclaim Finance a envoyé une lettre aux principales banques et à la Net Zero Banking Alliance.

Pour l'ONG, les projets de gazoduc et de terminal d'exportation « nuiraient aux populations locales,



Rio Grande LNG pourrait entrer en service en 2026. Photo NextDecade Corp

violeraient les droits indigènes, endommageraient les écosystèmes et nous enfermeraient dans des décennies d'émissions de gaz à effet de serre. » Autant de raisons, selon elles, pour que les banques ne financent pas le projet, alors même que certaines ont pris des engagements, comme BNP Paribas, qui a tourné le dos au gaz de schiste en 2017.

...et l'économie locale

A plein régime, Rio Grande LNG exportera 27 millions de tonnes de GNL, l'équivalent de la consommation annuelle de 20 millions de foyers. Des volumes « irrécyclables avec les objectifs de limitation du réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius », selon Reclaim. « Le projet va mettre à mal l'économie locale, qui vit de la pêche et du tourisme, tout en ayant un impact irréparable sur une zone protégée, connue pour l'observation des oiseaux. C'est la seule côte texane qui était encore protégée de l'industrialisation », ajoute Lucie Pinson, fondatrice et directrice de Reclaim Finance.

S'il conclut, TotalEnergies ne sera pas le seul Français de la partie.

Engie avait lui-même signé un contrat d'approvisionnement avec NextDecade l'an dernier, après de multiples péripéties. En 2020, sous la pression de l'Etat, actionnaire de l'énergéticien, Engie s'était retiré de ce dossier. La France avait alerté Engie sur l'augmentation de ses importations de gaz issu de la fracturation hydraulique. Avec le déclenchement de la guerre en Ukraine, la position française a évolué et Engie a sécurisé un contrat de quinze ans, prévoyant la vente de 1,75 million de tonnes de GNL chaque année, à partir de 2026.

L'option des Etats-Unis

Société Générale est aussi conseiller financier sur le dossier et d'autres banques françaises pourraient participer au financement. « L'Etat apporte clairement son soutien à l'importation de gaz de schiste », affirme Lucie Pinson.

« Avec l'arrêt des approvisionnements russes par gazoduc, il va manquer 110 à 120 milliards de mètres cubes de gaz par an en Europe, souligne un expert du secteur. Les seules possibilités sur le marché, aujourd'hui, ce sont le Qatar et les

Etats-Unis. Or le Qatar veut vendre par des contrats de long terme indexés sur le prix du Brent. Cela pose problème aux acheteurs européens. »

TotalEnergies devrait aussi être de la partie, et peut-être plusieurs banques françaises.

Reste alors les Etats-Unis, qui acceptent de ne livrer que sur quinze ans et dont les contrats européens ne représentent aujourd'hui qu'une douzaine de milliards de mètres cubes.

Avec Rio Grande LNG et Sempra LNG, un autre projet proche d'une décision finale d'investissement, l'Europe devrait tripler les quantités garanties par des contrats de long terme aux Etats-Unis. « Les émissions de méthane dépendent plus de l'opérateur que de la technologie, assure le même expert. Il vaut mieux signer avec ExxonMobil ou NextDecade sur du gaz de schiste qu'avec un inconnu sur du gaz conventionnel. » ■

Les prix des scooters et des motos redeviennent négociables

DEUX-ROUES

Les contraintes d'approvisionnement qui ont pesé sur le secteur des deux-roues motorisés l'an dernier sont en voie de résorption.

Lionel Steinmann
@lionelsteinmann

Les constructeurs automobiles n'ont pas le monopole des difficultés de production. Le marché des deux-roues motorisés sort lui aussi de deux années très compliquées, et espère pour 2023 un retour à la normale, ce dont les clients devraient profiter à double titre. Finis, tout d'abord, les délais de livraison à rallonge qui rongeaient la patience des amateurs plus motivés.

« Les clients pourront être livrés plus vite cette année », a assuré mardi Vincent Thommeret, le président de la branche deux-roues de

la CSIAM (Chambre syndicale des importateurs d'automobiles et de motocycles), à l'occasion d'un point presse.

Une meilleure logistique

Les grandes marques du secteur ont connu en 2022 des contraintes d'approvisionnement pour leurs usines, mais elles ont surtout été pénalisées par l'engorgement des flux logistiques entre l'Europe et l'Asie, qui concentre une grande partie des capacités de production. Les concessionnaires n'avaient parfois pas de visibilité sur l'arrivée à bon port du porte-conteneurs, et ne pouvaient donc faire de promesses sur les délais.

Ces difficultés ont été en grande partie aplanies, et les distributeurs ont pu reconstituer leurs stocks. « On peut imaginer que le marché sera cette année moins dirigé par la logistique, et plus piloté par les envies des clients », estime Vincent Thommeret, par ailleurs président de Yamaha Motor France.

Le déséquilibre entre l'offre et la demande va donc se réduire, et cela devrait se faire sentir sur les prix.

Alors que les constructeurs automobiles ont profité de la situation pour faire valser les étiquettes de près de 20 % en un an, le responsable de la CSIAM assure que les fabricants de motos et scooters ont été beaucoup plus raisonnables : « Si on a augmenté nos tarifs de 5 %, c'est le bout du monde », affirme-t-il.

Il convient toutefois que promotions et rabais ont quasiment disparu l'année dernière : « Le client qui arrivait à avoir l'antivol gratuit pouvait considérer qu'il avait réussi sa négociation. » A l'inverse, le cha-

« Le client qui arrivait à avoir l'antivol gratuit pouvait considérer qu'il avait réussi sa négociation. »

VINCENT THOMMERET
Président de la branche deux-roues de la CSIAM

land devrait retrouver des marges de manœuvre dans les mois à venir.

Demande languissante

D'autant que la demande, sans s'effondrer, semble plutôt languissante en ce début d'année. Selon les statistiques d'AAA Data, le marché des 50 cm³ est en recul de 16,4 % sur les deux premiers mois de l'année par rapport à la même période de 2022.

Celui des 125 cm³ est à peu près stable (+1,6 %), et celui des cylindres supérieures à ce seuil grimpe de 18,6 %. Une bonne partie de cette progression correspond toutefois à la remontée des stocks et à l'immatriculation de motos de démonstration, explique la CSIAM.

Guillaume Fuyarde, directeur de l'activité moto de Suzuki, pronostique un marché « un peu en baisse » par rapport à 2022, qui lui-même s'était soldé par un recul de 6 % sur un an, à 1,2 million d'unités. Mais comme les ventes évoluaient jusque-là à des niveaux record, « on restera tout de même dans l'une des dix meilleures années depuis les années 1960 », pronostique-t-il. ■

annonces judiciaires & légales



Avis d'ouverture d'une procédure de participation du public par voie électronique préalable à la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des portes de Noiseau

Par décision du Président de l'établissement public territorial de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) n°DC2023/272 du 13 mars 2023 a été prescrite l'ouverture d'une participation du public par voie électronique préalable à la création de la ZAC des portes de Noiseau.

Cette participation se déroulera du **jeudi 30 mars au samedi 29 avril inclus** soit pendant 30 jours consécutifs. Le siège de l'enquête est fixé à l'accueil de la Direction de l'Aménagement et des Mobilités de l'établissement public territorial de Grand Paris Sud Est Avenir.

Pendant la durée de la participation du public par voie électronique, le public pourra consulter le dossier :

- Sur support papier, à la Direction de l'Aménagement et des Mobilités de GPSEA, 39 rue Auguste Perret, Europarc à Créteil du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

- En ligne sur le site internet de Grand Paris Sud Est Avenir : <http://sudestavenir.fr/>.

Le dossier de participation mis en ligne comprendra notamment le projet de dossier de création de la ZAC incluant son étude d'impact et l'avis de la MRAe.

Le public pourra pendant toute la durée de la participation, formuler ses observations et propositions sur le projet via le registre dématérialisé ouvert à cet effet sur le site internet susvisé.

À compter de l'ouverture de la participation du public par voie électronique, des renseignements sur le dossier peuvent être demandés auprès de la Direction de l'Aménagement et des Mobilités de GPSEA, 39 rue Auguste Perret, Europarc à Créteil (Tél : 01 41 94 32 40).

Au terme de la participation, le conseil de territoire de l'établissement public territorial de Grand Paris Sud Est Avenir se prononcera, par délibération, sur l'approbation du dossier de création de la ZAC des portes de Noiseau. Il pourra, au vu des conclusions de la participation, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au document en vue de cette approbation.

La décision prescrivant l'ouverture de la présente participation est consultable sur le site internet de GPSEA.

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.

Les départements habilités sont 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

annonces judiciaires & légales

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

DEPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

PARIS TERRES D'ENVOI

AVIS DE CONCERTATION

Au titre des articles L.103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme

RELATIVE A LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLU

DE LA COMMUNE DE VILLEPINTÉ

La procédure de modification simplifiée n°1 du PLU de Villepinte a été engagée par l'Établissement Public Territorial Paris Terres d'Envol afin de pouvoir accompagner le projet agroécologique du Conseil Départemental sur le secteur du Puits d'enfer au sein du Parc Départemental du Sausset. Celui-ci consiste en la création d'une filière agricole biologique locale, avec une production maraîchère ainsi qu'une production de semences et de plants labellisés Végétal Local, prenant en considération les enjeux du développement durable. L'objectif est ainsi de développer un modèle agricole urbain au cœur de ce parc public qui puisse, à terme, proposer une offre globale : production, distribution, transformation, restauration, accueil du public avec notamment un rôle pédagogique.

Afin d'accompagner au mieux ce projet, il apparaît nécessaire de modifier certaines dispositions contenues dans le PLU : le Parc Départemental du Sausset, classé Natura 2000, est classé en zone N et le règlement de cette zone ne permet pas les constructions et aménagements en lien avec l'activité agroécologique. La modification simplifiée n°1 vise ainsi à la création d'un secteur Na, géographiquement délimité sur le plan de zonage du PLU, dans lequel seront autorisées les constructions et aménagements nécessaires au projet.

La procédure a été soumise à évaluation environnementale par décision de la MRAe du 22 septembre 2021 et doit faire l'objet d'une concertation au titre de l'article L.103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme. Le Conseil de Territoire de Paris Terres d'Envol a défini les objectifs poursuivis et les modalités de concertation par délibération n°16B en date du 13 février 2023.

Les objectifs poursuivis visent à :

- Présenter le projet de modification du PLU et sensibiliser aux évolutions proposées les habitants, les associations locales et toutes autres personnes concernées ;
- Permettre au public de s'exprimer et ainsi d'enrichir le projet.

Les modalités de la concertation du public sur le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Villepinte sont les suivantes :

La concertation se déroulera du **lundi 3 avril au vendredi 12 mai 2023 inclus**.

Le dossier de concertation sera mis à la disposition du public durant cette période, sur support papier, pendant toute la durée de la procédure :

- Au service de l'Urbanisme de la Mairie de Villepinte, situé 16-32, avenue Paul Vaillant - 93420 Villepinte, aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- Au siège administratif de l'EPT Paris Terres d'Envol, 50 allée des impressionnistes - 93420 Villepinte, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier de concertation sera également accessible en ligne durant cette période depuis les sites internet :

- de la ville de Villepinte : <https://ville-villepinte.fr>
- de l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol : www.paristerresdenvol.fr

du site internet dédié : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-ms1-plu-villepinte>

Un registre permettant de déposer ses observations et propositions sera mis à disposition pendant cette période :

- En version papier, au service de l'Urbanisme de la Mairie de Villepinte, situé 16-32, avenue Paul Vaillant - 93420 Villepinte, aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- En version papier, au siège administratif de l'EPT Paris Terres d'Envol, 50 allée des impressionnistes - 93420 Villepinte, aux jours et heures habituels d'ouverture.

• En version numérique, sur le site internet dédié :

<https://www.registre-numerique.fr/concertation-ms1-plu-villepinte>

Chacun pourra également faire part de ses observations et propositions grâce à l'adresse e-mail dédiée suivante : concertation-ms1-plu-villepinte@mail.registre-numerique.fr

Un poste informatique sera mis à la disposition du public au service de l'Urbanisme de la Mairie de Villepinte, situé 16-32, avenue Paul Vaillant - 93420 Villepinte, aux jours et heures habituels d'ouverture.

À compter de l'ouverture de la concertation, des renseignements sur le dossier peuvent être demandés et des questions sur le projet peuvent être adressées auprès du service de l'Urbanisme de la Mairie de Villepinte, situé 16-32, avenue Paul Vaillant - 93420 Villepinte ou à l'adresse e-mail dédiée : concertation-ms1-plu-villepinte@mail.registre-numerique.fr

EP 23-045 / contact@publilegal.fr

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.

Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.

Les départements habilités sont 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.